



## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association « Coques En Bois » du samedi 1er février 2020**

Salle du Clion - Pornic

A 9h30, Jean Claude Le BERRE président de l'association, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.

Sont décomptés 79 présents et 8 représentés à jour de leur cotisation à 9h30 et 5 entrées vers 10h00 soit au total 92 votants

Élection du bureau de l'Assemblée Générale : sont proposés et élus à l'unanimité Christian Foussier comme président et Daniel Bourez comme secrétaire

### **AG ordinaire :**

- Rapport moral et d'orientation du Président (synthèse)

« Continuer à aller de l'avant, continuer à évoluer, être créateur, au fil du temps notre association a changé en restant fidèle à ses principes fondateurs, maintenir le patrimoine et la culture maritime autour du bateau de travail sans pour autant rejeter la plaisance (comme Intox et Petit poucet).

Coques en bois aujourd'hui, ce n'est pas que la rénovation de vieilles coques de bateaux en bois ni la création d'objets de marine, ce n'est pas que de la navigation, ce n'est pas que des cours de matelotage ou de navigation, ce pas que l'accueil de public au Hangar à bateaux ou la visite commentée du Vieux port, ce n'est pas que nos rencontres annuelles de printemps ou des journées du patrimoine.

Coques en bois aujourd'hui, c'est tout cela et bien plus que cela. Ce plus, c'est ce supplément d'âme, ce supplément de vie, qu'apporte notre association à Pornic, aux Pornicais comme aux visiteurs.

Nous avons su et pu nouer des relations avec la mairie bien sûr dans un partenariat gagnant-gagnant qui ouvre sur d'autres complémentarités comme avec l'Office du tourisme, le Conseil de développement de Pornic Agglo Pays de Retz, le Conseil portuaire, le Conseil départemental et des partenariats avec d'autres associations, la SNSM, puis l'YCRO (Voiles de tradition), avec Pornic port de pêche pour la fête de mer et la prochaine édition du Défi des ports de pêche, avec l'YCIP pour le carénage, avec le Cercle celtique.

Nous devons aussi être attentifs à ce qui se prépare au niveau européen dans le cadre du « green new deal » qu'entend conduire la nouvelle commission européenne, en n'oubliant pas que le Pays de Retz est éligible au fonds Leader et que cela pourrait être pour nous une source de financement éventuelle.

Dans cette perspective de « green new deal », je pense, et je ne suis pas le seul dans ce cas, certains se sont déjà manifestés, je pense que le transport de marchandises à la voile peut constituer une opportunité pour mener un projet de navigation à bord d'un « relatif » grand voilier.

C'est cette résonance dont je parlais tout à l'heure qui donne et qui donnera encore plus à l'avenir, l'envie à d'autres Pornicaises et Pornicais de tous âges de nous rejoindre pour le plaisir de vivre et développer notre patrimoine maritime et de se sentir marin, même si c'est marin pour rire »

Le président de séance remercie, sous les applaudissements nourris, Jean Claude Le Berre pour le travail et l'animation effectués depuis 6 années.

- Rapport d'activité :

Notre vice-président rappelle nos activités classiques de CEB, la rénovation et la maintenance de nos bateaux, au nombre de 7 (Anelor, Jolie-Marion, Dorade, Yoyo, Sant-Pèr, Intox, Petit Poucet) dont 3 seulement naviguent régulièrement. Le 8<sup>ème</sup> sera Lorient, bateau de pêche, don de JC le Berre qu'il faudra rénover à l'identique ou transformer (sans timonerie).

Un point de l'activité de ces unités sera présenté à la suite.

Notre local de la rue du canal a été rénové (extérieur & intérieur) grâce à l'équipe du samedi matin et des affiches sur l'historique du port ont été faites. Elles pourront servir à de futures expositions. Autre activité locale, la rénovation du Vaurien.

ANELOR : cet ancien « Normandy Class Sloop » de 8.60 m et 40 m<sup>2</sup> de voiles a fait 64 sorties en journée ou ½ journée et a concerné 51 personnes. Des sorties à Noirmoutier (2 jo), dans le golfe du Morbihan (8 jo), au débord de Loire ont animé l'année 2019.

Recettes de 2004 € pour 5004 € de dépenses de maintenance dont le gros chantier a été de refaire l'étanchéité du pont. Pour 2020, la révision complète du moteur est programmée.

JOLIE-MARION : cette annexe de chalutier n'a pas bénéficié d'une météo favorable en cette fin d'année que ce soit pour la pêche ou pour la voile. Malgré tout, avec 20 sorties qui ont concerné 69 personnes en ½ jour et 17 en jour, elle a pu assurer également les participations au Débord de Loire, aux Insolites à Bouin et aux régates du bois de la Chaize

618 € de recettes pour 1748 € de dépenses en 2019.

Gros chantier de maintenance en 2020, nettoyage, peinture et démantèlement

YOYO : ce canot de 1985 acquis en 2010, restauré et mis à l'eau en 2013 a subi un incident lors de sa mise à l'eau et a été immobilisé toute l'année.

Nous sommes amenés à refaire la virure arrière tribord en remplaçant les 3 bordées de fond et en ajoutant une varangue en renfort du dernier couple, de plus il faudra renforcer la quille par 2 tirefonds. 456 € de dépenses devrait permettre une remise à l'eau fin avril 2020.

DORADE : Après 3 ans de travaux, le lancement a eu lieu pour les 11èmes rencontres CEB. 12 sorties en mer, 13 séances d'aviron dans le port ont permis à 7+16 adhérents de découvrir ce bateau qui a même été prêté à l'association « la chaloupe » de Noirmoutier pour permettre la sortie en mer de 92 enfants. 428 € de recettes pour 3651 € de dépenses. En 2020, la voilure est à revoir.

- Comptes 2019 et budget 2020 :

CEB compte 154 membres à jour de leur cotisation en 2019. L'année a été moins bonne qu'en 2018 avec une légère perte de 233 € pour un chiffre d'affaire de 25171 €.

**Recettes 25.171 euros dont principalement :**

10.931 € de ventes diverses - 4.312 € de cotisation – 1650 € de subventions – 1912 de vide grenier et 4.275 € de sorties de nos bateaux etc...

**Dépenses 25.394 euros dont principalement :**

11.931 € pour la maintenance des bateaux – 3.488 € pour outillage & équipements – 4.388 € en manifestations et 2.989 € en achats de produits dérivés etc ...

Le budget 2020 (équilibré) est estimé à 23.300 € sans hausse de cotisation, maintenue à 28 € pour 2020.

- Approbation des résolutions présentées :

Rapport moral et d'orientation du Président : Abstention : 0 Pour : 92 Contre : 0  
Comptes 2019 et budget 2020 : Abstention : 0 Pour : 92 Contre : 0  
Cotisation à 30 € à partir de 2021 : Abstention : 1 Pour : 91 Contre : 0

- Élection du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration:

5 administrateurs sont en fin de mandat, il s'agit de Baudry JL, Imbert B, Busnel JY, Foussier C, et Chauvet C. Tous sont candidats à leur renouvellement.

2 administrateurs sont démissionnaires, le président JC Le Berre et Pascal Dréan

Se présentent comme candidats, Daniel Guibaud et Jean-Jacques Vergeylen

Vote contre: 0 Abstention: 0 Vote pour: 92 Les 7 administrateurs sont élus.

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire le nouveau président et le bureau

- Questions diverses:

- ⇒ « Quinzaine salée » : cette manifestation n'a pas eu le succès escompté les 2 années de son existence et a été abandonnée.
- ⇒ Création d'un glossaire (vocabulaire technique de la marine à voile), il devra se compléter par une maquette échelle 1 pour former et informer
- ⇒ Site Internet de CEB : la maquette va être modifiée et il n'y aura plus qu'un seul hébergeur qui va nous aider.

L'AG est close à 11h45 par JC. Le Berre qui, de nouveau sous les applaudissements, invite les participants à un pot de l'amitié.



Le président de séance C.Foussier



Le secrétaire de séance D.Bourez